

## A propos des masques de protection anti-virus

Communiqué de la mairie de Miélan



A propos des masques de protection anti-virus

Depuis près de six semaines, nous avons toutes et tous reçu de nombreuses informations à propos du port des masques de protection anti-virus ; informations qui semblent se préciser à quelques jours d'un début de déconfinement progressif.

Sans attendre la concrétisation de ces informations et depuis quelques semaines, la commune de Miélan s'est associée à la Communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne, pour participer au groupement d'achat de masques initié par le Département.

Ces masques de type FFP1 ainsi que la quantité à distribuer nous furent imposés par l'acheteur.

Aussi et dès que nous serons en mesure de le faire, à réception de cette livraison tant attendue, nous distribuerons gratuitement trois masques à chaque Méilanaise et Miélanais.

Vous serez donc très bientôt informés des modalités de cette distribution.

Par ailleurs, nous nous sommes rattachés à un nouveau groupement d'achat, initié par la Région, qui, s'il aboutit, pourrait nous permettre de distribuer gratuitement, deux masques tissus réutilisables à chaque habitant.

Enfin, nous souhaitons mettre en place un atelier de confection de ces masques alternatifs dit « Grand public » ; idée soutenue par des Miélanaises volontaires qui offrent quelques heures de couture à domicile.

Cet atelier ne verra le jour que si nous sommes, collectivement, en mesure de l'approvisionner, en tissus, élastiques et bobines de fil.

Je vous prie donc, si vous souhaitez nous aider dans cette entreprise, de bien vouloir faire le tri dans vos tissus et accessoires et de prendre rendez-vous, par téléphone (**05.62.6751.82**) avec la mairie, pour y déposer vos trouvailles.

Toutes les bonnes volontés sont bien évidemment les bienvenues.

Prenez soin de vous, de vos propres et de vos connaissances.

Restant autant que possible chez vous et aidez toutes celles et ceux qui seraient dans le besoin.

Bien à vous

Jean-Loup Arenou, maire de Miélan